



## VIVRE DANS LES CAMPS DU LIBAN

*Le témoignage de Fatima, travailleuse sociale à Beit Atfal Assoumoud (mai 2015).*

Il n'y a pas eu d'amélioration des conditions de vie des réfugiés palestiniens au Liban l'an passé. Ils souffrent encore de dures conditions de vie surtout après l'exode des Palestiniens réfugiés de Syrie. Les camps sont surpeuplés à cause de l'afflux de population et les conditions de vie y sont très mauvaises car il n'y a pas

d'électricité et l'eau du robinet n'est pas saine en plus de l'humidité et de l'air malsain dans les maisons.

En outre les réfugiés palestiniens sont soumis à un examen politique et économique scrupuleux qui affecte leur vie quotidienne. Bref, la situation humanitaire des réfugiés palestiniens au Liban est devenue plus fragile car les réfugiés palestiniens n'ont toujours pas le droit de posséder quelque chose ou de recevoir un héritage et ils ne reçoivent pas de services médicaux gratuits dans les hôpitaux du gouvernement. De plus, la plupart d'entre eux sont au chômage en raison du manque d'emplois au Liban. Malheureusement les pays du Golfe n'offrent pas de travail aux Palestiniens ce qui accroît leur fardeau.

Hélas, les aides en nature de l'UNRWA ne suffisent pas à combler les besoins des réfugiés surtout après l'afflux massif des réfugiés palestiniens de Syrie dont le nombre atteint presque 44 000 d'après les chiffres de l'UNRWA au Liban en janvier 2015 (12 200 familles).

Chaque réfugié palestinien enregistré par l'UNRWA reçoit seulement une somme de 120 dollars par an. De plus l'aide des ONG locales devient aussi insuffisante pour répondre aux besoins de tous ces réfugiés.

La présence d'un million et demi de réfugiés syriens a provoqué une crise nationale dans un pays dont la population n'atteint pas quatre millions d'habitants. Il y a une énorme pression sur les services de base : logement, électricité et eau, services si essentiels qui manquent déjà à la population locale. D'un autre côté il y a beaucoup de concurrence pour le travail: ces réfugiés acceptent des salaires de misère que la population locale refuse. Sans parler des sentiments de rejet et de discrimination qui commencent à se développer contre les réfugiés.

Les ressources de l'aide internationale diminuent aussi, ce qui veut dire que la situation globale devient de plus en plus stressante. Evidemment de telles conditions créent plus de problèmes spécialement pour nombre de femmes et d'enfants qui sont la composante la plus fragile parmi les réfugiés.

## QUELQUES EXTRAITS DE LETTRES (TRADUITS PAR NOS SOINS)

### Cisjordanie

De l'étudiante Asserare au frère de parrainage :

#### Salutations

*Je m'appelle Asserare et j'habite Gaya.*

*J'habite avec ma mère, mon frère et mes sœurs. ...J'ai réussi le diplôme du baccalauréat cette année avec une bonne moyenne qui me permet l'inscription à toute l'université en Palestine ; mais je ne peux pas continuer mes études à cause de notre situation économique. Avec ce que vous nous donnez, nous achetons de la nourriture...*

*Je demande à mon Dieu qu'il vous protège pour votre aide à notre famille.*

*Je vous remercie,*

*Asserare (décembre 2014)*



### Gaza

*Vous avez apporté un peu de bonheur et de plaisir dans notre vie en nous donnant une partie de nos besoins vitaux. Ces quelques contributions nous aident à vivre et à combattre nos ennemis.*

*La maman d'Ismaël*

### Pourquoi les enfants ne reçoivent-ils pas la même somme tous les mois ?

Des parrains en visite auprès de leurs filleuls nous ont posé la question. Plusieurs motifs expliquent les changements observés.

Le premier concerne les variations de change entre l'euro et le dinar jordanien. Les enfants palestiniens reçoivent l'aide mensuelle en dinars jordaniens et ces derniers sont indexés sur le cours du dollar. Or d'un mois à l'autre le taux de change entre euro et dollar peut varier de façon importante.

Le second concerne la façon dont les parrains versent leurs contributions. La plupart ont heureusement choisi le virement mensuel mais certains payent par chèque tous les six mois ou tous les ans. Cela modifie la somme que le comptable peut envoyer à la fin de chaque mois, même si au bout de l'année le total est le même.

Le troisième porte sur les dossiers parfois supprimés par les associations palestiniennes lorsqu'une famille va mieux (un ou plusieurs membres de la famille travaillent par exemple). Il faut un certain délai avant que les anciens parrains ne reçoivent de nouveaux dossiers : les sommes que nous recevons sont alors réparties sur l'ensemble des familles aidées.

**N'HESITEZ PAS A NOUS POSER D'AUTRES QUESTIONS A :**

**[parrainage@france-palestine.org](mailto:parrainage@france-palestine.org)**

**ou par lettre à : AFPS, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris**